

FORMATION PROFESSIONNELLE AU COACHING INDIVIDUEL

Dates	: du 29 mai au 1 ^{er} juin 2012, du 4 au 7 septembre 2012 et du 18 au 21 décembre 2012
Durée	: 12 jours (3 fois 4 jours), 7 heures par journée
Lieu	: Genève
Tarif	: CHF 3'990.-
Formateur	: Gilles Roy
Inscription	: voir bulletin d'inscription pages 8 et 9

LE BUT DE LA FORMATION AU COACHING INDIVIDUEL

Le but de cette formation au coaching est de permettre à des personnes déjà familiarisées à l'accompagnement ou au management, d'acquérir les compétences indispensables à la pratique du coaching, et de pouvoir l'incorporer à leur activité professionnelle ou en faire leur métier à part entière.

LA PEDAGOGIE

La formation coaching est limitée à 18 personnes pour permettre un maximum d'échanges et un suivi personnalisé. Elle comporte des éléments théoriques et de nombreux exercices pratiques. Les participants ont l'occasion de se " coacher " les uns les autres, et de vérifier " in vivo " la pertinence des outils proposés. Cela leur permet de mettre en place leur projet professionnel vis-à-vis du coaching.

LA CERTIFICATION DE LA FORMATION AU COACHING

A l'issue des douze journées de formation, des épreuves techniques et pratiques valident le travail des stagiaires sous forme d'une certification professionnelle à la pratique du coaching. De plus, les stagiaires qui sont certifiés Praticiens en PNL peuvent accéder à la certification internationale de " NLP Coaching Practitioner " validée par Society of NLP (USA).

LE PUBLIC

- Aux formateurs et aux consultants en entreprises,
- Aux responsables des Ressources Humaines et aux managers,
- Aux entraîneurs de sportifs de haut niveau,
- Aux thérapeutes et aux professionnels de la santé,
- Aux responsables d'Institutions Sociales.

Cette formation s'adresse aux professionnels de la communication, à ceux dont le métier est la relation d'aide ou le management des ressources humaines. Cette formation est courte et intense pour permettre à ceux qui exercent ce type de profession de se libérer, car ils ont déjà acquis les bases et connaissent les enjeux des changements personnels et collectifs. Remplir un questionnaire détaillé et s'entretenir directement avec le formateur permet de valider l'inscription définitive.

POSITIONNEMENT

Cette formation fonctionne depuis quinze ans et a été suivie par plus de huit cent personnes venant de toute la France (y compris de la Réunion) mais aussi de Belgique, de Suisse, d'Angleterre et d'Allemagne.

Elle est avant tout pratique, tout en positionnant le métier de coach dans sa perspective socio-économique, professionnelle et systémique.

Le nombre des participants est limité à dix-huit pour assurer un suivi personnalisé de chacun.

CRITERES D'ADMISSION

Cette formation est courte et intense. Elle s'adresse à des personnes qui ont déjà un parcours personnel et professionnel qui les a préparées à l'exercice des métiers de l'accompagnement et qui n'ont pas de temps à perdre dans une formation longue avec des stagiaires débutants attirés par la mode du coaching. Elle demande un travail personnel complémentaire à fournir entre les modules et dans les mois qui suivent le troisième module pour obtenir un titre privé attestant l'aptitude aux métiers de l'Accompagnement Professionnel.

Voici les principaux critères d'admission :

- avoir acquis une certaine maturité au travers des expériences de la vie.
- avoir acquis une formation de base en communication ou en ressources humaines.
- avoir une expérience professionnelle de l'accompagnement, du management ou de la relation d'aide.
- avoir entrepris une démarche de connaissance de soi-même (psychothérapie, développement personnel etc...)
- avoir un projet professionnel intégrant le coaching.
- avoir la passion de communiquer et d'accompagner les autres dans les défis du changement.

MODALITES D'INSCRIPTION

Un questionnaire d'inscription détaillé est envoyé à chaque stagiaire potentiel.

Un entretien téléphonique ou une rencontre avec le formateur est indispensable pour valider définitivement l'inscription.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre chronologique. En général, la formation est pleine un mois avant le début du premier module. Un plan de formation et un devis sont envoyés sur demande. Après lecture, le formateur envoie confirmation et valide l'inscription.

LE FORMATEUR, GILLES ROY

Gilles ROY est Enseignant en PNL, certifié par International Society of Neuro-Linguistic Programming (USA) et Master-Trainer certifié par International NLP Trainers Association (INLPTA). Il est également psychothérapeute titulaire du C.E.P (Certificat Européen de Psychothérapie) et consultant en ressources humaines. Il s'est formé notamment en Angleterre et aux USA avec Richard BANDLER, Christina HALL, Wyatt WOODSMALL, Robert DILTS et Michael HALL. Il pratique le coaching en clientèle privée depuis une quinzaine d'années auprès d'un large public (dirigeants de PME, cadres supérieurs, artistes, sportifs, etc.).

Il a formé en coaching de nombreux consultants, formateurs, managers, etc.

Il est superviseur de coach (certifié par Coaching Supervision Academy à Londres). Il fait partie de la Société Française de Coaching et de ICF (International Coach Federation).

STRUCTURES

Cette formation se répartit en fait sur six temps, les trois temps forts constitués par les modules, les deux ou trois mois qui séparent chaque module, et les trois mois qui suivent le troisième module.

Module I Premier temps	Période inter-stage Deuxième temps	Module II Troisième temps
Période inter-stage Quatrième temps	Module III Cinquième temps	Période post-stage Sixième temps

Ces six temps s'articulent entre eux selon un plan pédagogique précis, chacun ayant une fonction, intégrant le précédent et préparant le suivant.

Il s'agit donc en tout d'un cursus structuré et progressif qui se déroule sur neuf mois environ.

DEROULEMENT

Le premier temps (module de quatre jours) concerne le coaching de compétence et de performance. Il a pour but de fournir aux stagiaires toutes les informations théoriques (exposés et photocopiés) et pratiques (exercices et outils) pour qu'ils puissent se lancer et commencer (ou continuer) à coacher en accord avec les principes étudiés.

A la fin de ce module des instructions précises et un plan de travail pour les mois suivants sont proposés.

Le deuxième et le quatrième temps (deux ou trois mois) sont des périodes inter-stage de pratique et d'expérimentation. Ils permettent aux stagiaires de relire et d'intégrer les données de la formation et de mettre en pratique les outils présentés.

Ils sont invités à échanger des séances ou à être accompagnés par des professionnels de leur choix.

Ils doivent en outre coacher deux personnes différentes pour une série de séances en suivant une structure spécifique.

C'est sur l'expérience pratique ainsi acquise que va s'appuyer la suite de la formation.

Le troisième temps (module de quatre jours) répond aux défis rencontrés lors de la pratique et s'articule autour des demandes des stagiaires. Il apporte des outils complémentaires et originaux et aborde le coaching de sens. Il permet de mettre à jour ses valeurs et la dimension qu'il veut donner à son métier.

A la fin de ce module, chacun reçoit un feedback et peut établir son propre plan de progression.

Le cinquième temps (module de quatre jours) permet de mettre en commun les progrès et d'aborder les « ombres » du métier. Il propose d'organiser sa propre boîte à outils tout en s'enrichissant des compétences spécifiques des autres stagiaires.

Le module se termine par une évaluation théorique et pratique. Les stagiaires reçoivent un feed-back personnalisé et si besoin un programme de développement de leurs compétences.

Le sixième temps (trois mois) est consacré à la mise en place de deux études de cas et au développement de compétences spécifiques pour devenir pleinement professionnel.

Selon leur niveau, les stagiaires sont invités à continuer d'expérimenter les rôles de coach et de client et à participer à des groupes d'inter-vision ou de supervision.

Ils obtiennent leurs certifications définitives une fois qu'ils ont terminé leurs études de cas et les autres tâches éventuellement prescrites.

Au bout de trois mois, un questionnaire détaillé leur est envoyé pour leur permettre de faire un point et un feed-back sur l'ensemble de la formation et de remarquer tous les apports du parcours effectué.

Remarque : entre les modules le formateur reste disponible par e-mail pour superviser la progression de chacun et répondre aux questions éventuelles.

PROGRAMME DE LA FORMATION

PREMIER MODULE

Jour n° 1

- Structure de la formation et stratégie pédagogique.
- Notions de base sur le changement, passer du comportement à l'identité.
- Définitions de l'accompagnement professionnel.
- Les différentes sortes de coaching orientés vers les solutions.
- Le processus systémique pour susciter les prises de conscience et découvrir des solutions.
- La stratégie de l'objectif.

Jour n° 2

- L'équation du changement.
- Le coaching de compétence (théorie et pratique).
- Management, communication et accompagnement.
- La dynamique du feed-back et du partage (théorie et pratique).
- Les outils de communication du coach (reformuler, valider, motiver, provoquer, confronter, inspirer, recadrer, synthétiser etc...).

Jour n°3

- La structure type d'une intervention de coaching professionnel.
- Les modalités pratiques : nombre de séances, espacement, durée, prix, contrat, lieu, déontologie etc....
- L'alliance avec le client.

- Prescription de tâches pédagogiques.
- Le coaching de performance.

Jour n°4

- Structure des étapes systémiques du changement
- L'alignement des niveaux logiques du changement.
- Mise en œuvre du coaching.
- Evaluation du niveau de compétence
- Organisation de la période inter-modules et du travail personnel.

DEUXIEME MODULE

Jour n°5

- Compte rendu des travaux d'inter-modules.
- Les identités du coach : un espace de liberté et de responsabilité.
- Les différences entre accompagnement et psychothérapie.
- Limites et contre-indications.
- La danse entre le processus et le résultat.

Jour n°6

- La structure type d'une intervention.
- Le coaching de sens (méthodologie et outils).
- Un outil métaphorique : le voyage du héros.
- L'étoile : un outil de positionnement et d'exploration.

Jour n°7

- Travail sur les valeurs et les convictions professionnelles.
- Prescription de tâches symboliques et systémiques.
- Préparation mentale et compétence.
- Les critères de feed-back pour améliorer son niveau de coaching.

Jour n°8

- Techniques pour donner du feedback en situation.
- Mise en situation et évaluation des compétences.
- Partage des apprentissages.
- Organisation de la période inter-modules et du travail personnel.

TROISIEME MODULE

Jour n°9

- Compte-rendu des travaux d'inter-modules.
- Problèmes et défis du coaching.
 - du point de vue du client
 - du point de vue du coach
 - du point de vue du prescripteur
- Les positions perceptuelles du coaching.
- Notions de base de systémique.

Jour n°10

- Outil de déblocage pour les situations complexes : le coaching multidimensionnel.
- La boîte à outil du coach.
- Partage d'outils de coaching.
- L'installation professionnelle et statuts administratif.

Jour n°11

- Réseaux et organisations professionnelles.
- Outils projectifs systémiques.
- Installation professionnelle et plan de développement.
- Travail sur les projets personnels

Jour n°12

- Evaluation des compétences théoriques et pratiques.
- Evaluation de la pratique par les pairs et par le formateur.
- Backtrack, feed-back et pont vers le futur.
- Planification du travail personnel ou complémentaire en vue de la certification.

Un travail complémentaire (réalisation de deux études de cas) est proposé à la suite du module III et permet d'obtenir un titre privé reconnaissant l'aptitude aux métiers de l'accompagnement en coaching. De plus, les stagiaires qui sont certifiés Praticiens en PNL obtiennent un titre privé sous forme d'un « International Certificate » de « NLP Coaching Practitioner » délivré par « Society of NLP » et reconnu dans le monde entier.

RENSEIGNEMENTS

Nicolas von Burg - nvonburg@nvbcoaching.ch - +4179 / 213 39 38

INSCRIPTIONS

Au moyen du bulletin d'inscription à imprimer ici, ou en remplissant les champs ci-dessous, ou par email en respectant tout les champs du bulletin d'inscription.

DIVERS

En cas de nombre insuffisant de personnes inscrites, nous nous réservons le droit d'annuler une formation ou de proposer d'autres dates aux personnes inscrites. Dans le cas où les nouvelles dates ne conviendraient pas, le montant de la participation financière serait bien entendu remboursé. Pour plus de précisions, voir les « conditions générales d'inscription » à la fin de ce document.

**BULLETIN D'INSCRIPTION AUX ATELIERS ET FORMATIONS
DE L'INSTITUT NVB**

Vous pouvez envoyer votre inscription par poste ou email.
Vous recevrez par courrier une confirmation de votre inscription.

*Nous vous remercions de payer la somme due (voir conditions générales) sur le compte postal
12-404037-0, au nom de l'Institut NVB - Nicolas von Burg, CH-1228 Plan-les-Ouates.*

Date limite pour toute inscription : 18 jours avant la date de l'atelier ou de la formation.

Institut NVB, Nicolas von Burg
Route du Vélodrome 68, CH – 1228 Plan-les-Ouates

info@institutnvb.ch - www.nvbcoaching.ch

JE M'INSCRIS A L'ATELIER OU A LA FORMATION SUIVANTE

Nom de l'atelier ou de la formation : _____

Dates : _____ Tarif : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Société (si adresse professionnelle) : _____

Rue : _____

NPA / Ville : _____ Pays : _____

Tél. mobile : _____ Tél. Prof. : _____

Email : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Avez-vous suivi une formation en PNL, coaching ou hypnose, si oui laquelle ou lesquelles ?

Date et signature : _____

**A RENVOYER EGALEMENT SIGNE LES CONDITIONS GENEREALES
D'INSCRIPTION QUI SE TROUVENT SUR LA PAGE SUIVANTE. MERCI.**

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION AUX ATELIERS ET FORMATIONS DE L'INSTITUT NVB

1. Les participants inscrits à une formation s'engagent à suivre chaque journée du cursus de formation auquel ils sont inscrits.
2. Toute formation commencée est due en totalité. En cas d'interruption pour cas de force majeure, le participant pourra reprendre sa formation dans un autre cycle sans coût supplémentaire.
3. **Les participants aux formations** sont enregistrés au fur et à mesure de la réception de leur bulletin d'inscription signé, accompagné des arrhes correspondantes (30%), compte postal 12-404037-0, au nom de l'Institut NVB - Nicolas von Burg, CH-1228 Plan-les-Ouates.
4. Le solde de la finance d'inscription doit avoir été payé en intégralité au début de l'atelier ou de la formation.
5. Dans les 15 jours suivants votre inscription, vous recevrez une confirmation écrite par courrier.
6. En cas d'annulation, il est nécessaire de nous en informer par écrit. Un forfait de CHF 80.- pour les frais administratifs sera conservé, le reste sera remboursé.
7. Si l'annulation intervient 15 jours ou moins avant le début de l'atelier ou de la formation, 30% du coût total en plus des frais administratifs restera acquis à l'Institut NVB.
8. Aucune somme ne sera remboursée au candidat qui ne participe pas à la formation sans avoir préalablement annulé son inscription par écrit.
9. **Les participants aux ateliers** sont enregistrés au fur et à mesure de la réception de leur bulletin d'inscription signé, accompagné de la totalité de la finance d'inscription payée, compte postal 12-404037-0, au nom de l'Institut NVB - Nicolas von Burg, CH-1228 Plan-les-Ouates.
10. Pour des raisons pédagogiques, si le nombre de participants à un atelier ou à une formation est insuffisant, l'Institut NVB se réserve le droit d'annuler l'atelier ou la formation 2 semaines avant la date prévue. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées intégralement.
11. L'Institut NVB se réserve le droit, en cas de nécessité absolue, de modifier le programme ainsi que les animateurs annoncés.
12. Chaque participant est seul responsable de l'utilisation éthique des méthodologies et techniques enseignées ainsi que de ses propres comportements. Les formateurs de l'Institut NVB se réservent le droit de renvoyer sans préavis un participant qui ne respecterait pas l'intégrité des autres participants. L'Institut NVB lui remboursera uniquement les journées entières de formations non consommées.

Par ma signature, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de participation aux ateliers et formations de l'Institut NVB et les accepte dans leur intégralité.

Date et signature : _____